



## Demande d'ouverture d'un compte de courses à crédit individuel

Le/la soussigné(e) demande l'ouverture d'un compte de courses à crédit lui permettant d'effectuer des courses de taxi sans devoir en régler le montant en argent liquide. Arrivé à destination le porteur du bon doit le remettre au chauffeur qui le remplira en complétant toutes les rubriques. Le porteur du bon le contrôle et signe la partie droite du bon pour acceptation, il garde le coupon de gauche pour son contrôle. Le titulaire du compte est responsable de la bonne utilisation des bons, même en cas de perte ou de vol.

Une facture payable à 10 jours lui sera envoyée une fois par mois. Elle sera accompagnée d'une liste détaillée des courses effectuées sur le compte et ayant été réglées au moyen de l'un des coupons délivrés au titulaire du compte.

Le/la soussigné(e)

- déclare ne pas faire l'objet d'une procédure de poursuite;
- confirme qu'aucun acte de défaut de biens n'a été délivré à son encontre;
- reconnaît que la présente demande d'ouverture d'un compte de courses à crédit vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP;
- accepte toutes les conditions du présent document.

Un montant de CHF 20.- sera perçu pour toute facture mensuelle inférieure à CHF 300.-.

Si elle l'estime nécessaire, la Société se réserve le droit en tout temps de fermer provisoirement ou définitivement un compte de courses à crédit. Le titulaire peut en faire de même en adressant une renonciation écrite à laquelle il joindra tous les bons non utilisés encore en sa possession. Passé un certain délai, le numéro de compte fermé pourra être réattribué.

Nom et prénom

.....  
Adresse

.....  
Date de naissance

.....  
Profession

.....  
Employeur

.....  
Tél. privé

.....  
Mobile

.....  
Tél. professionnel

.....  
Lieu et date

.....  
Signature

---

**Merci d'envoyer ce formulaire à :**

par courrier : Taxi Services Sàrl – Case postale 265 – CH - 1000 Lausanne 16

par fax : au numéro +41 (0) 21 621 77 12